DÉCISION DU CONSEIL

du 13 septembre 1977

portant nomination d'un membre suppléant du comité consultatif pour la formation des médecins

(77/588/CEE)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne,

vu la décision 75/364/CEE du Conseil, du 16 juin 1975, portant création d'un comité consultatif pour la formation des médecins (1),

vu la décision 76/385/CEE du Conseil, du 6 avril 1976, portant nomination des membres et suppléants du comité consultatif pour la formation des médecins (2),

considérant que M. Schiøller a demandé à être déchargé de ses fonctions de membre suppléant du comité consultatif pour la formation des médecins ;

considérant que le gouvernement danois a, par lettre du 11 juillet 1977, désigné M. Hansen comme nouveau membre suppléant de ce comité,

DÉCIDE :

Article unique

M. Hansen est nommé membre suppléant du comité consultatif pour la formation des médecins en remplacement de M. Schiøller pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 5 avril 1979.

Fait à Bruxelles, le 13 septembre 1977.

Par le Conseil

Le président

A. HUMBLET

(1) JO n° L 167 du 30. 6. 1975, p. 17.
(2) JO n° L 101 du 15. 4. 1976, p. 51.